

ERYTECH annonce l'approbation de la fusion avec Pherecydes et communique les résultats de l'Assemblée Générale Mixte du 23 juin 2023

- Toutes les résolutions ont été votées à une large majorité conformément aux recommandations du Conseil d'Administration.
- La société est rebaptisée Phaxiam Therapeutics, créant ainsi un leader mondial de la phagothérapie.

Lyon (France), le 23 juin 2023 - ERYTECH Pharma (Euronext Paris & Nasdaq : ERYP) annonce aujourd'hui que toutes les résolutions pour lesquelles le Conseil d'Administration recommandait un vote favorable, y compris l'approbation de la fusion avec Pherecydes, ont été adoptées par ses actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte (AGM) qui s'est tenue aujourd'hui, le 23 juin 2023.

Les résolutions adoptées sont les suivantes :

- Approbation des comptes annuels et des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Affectation des résultats de l'exercice ;
- Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés ;
- Approbation des éléments de la rémunération totale et des avantages versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à Gil BEYEN et Jean-Paul KRESS et de la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux et des membres du Conseil d'Administration ;
- Renouvellement des mandats d'Administrateurs de Hilde WINDELS BV et de Mme Martine George ;
- Confirmation de la nomination de M. Didier Hoch et de Go Capital (Mme Leila Nicolas) en tant qu'Administrateurs ;
- Nomination de M. Robert Sebbag et de M. Eric Leire en tant qu'Administrateurs ;
- Approbation de la fusion avec Pherecydes et modification de la dénomination sociale ;
- Délégation de pouvoir au Conseil d'Administration pour procéder à un regroupement d'actions ;
- Délégations de pouvoirs au Conseil d'Administration pour l'émission d'actions ou d'autres valeurs mobilières convertibles en actions à émettre immédiatement ou à terme par la Société, avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- Autorisation au Conseil d'Administration d'attribuer des actions gratuites, des options de souscription et/ou d'achat d'actions et/ou d'émettre des bons de souscription d'actions aux mandataires sociaux et salariés de la Société ou des sociétés du groupe ERYTECH Pharma.

Les résultats complets de toutes les questions soumises au vote lors de l'assemblée peuvent être consultés sur le site web de la Société à l'adresse www.erytech.com, dans la section Assemblée Générale/2023, sous l'onglet Investisseurs.

La fusion entre Erytech et Pherecydes a été approuvée par l'AGM sur la base d'une parité d'échange de 4 actions Pherecydes pour 15 actions Erytech (la « **Fusion** ») qui a donné les pleins pouvoirs au Conseil d'Administration d'Erytech pour constater la réalisation définitive de la Fusion. Les actionnaires d'Erytech ont également approuvé le changement de dénomination sociale d'Erytech qui devient « Phaxiam Therapeutics ».

Lors de l'AGM de Pherecydes qui s'est tenue aujourd'hui à 13 heures, à la suite de celle d'Erytech, toutes les résolutions proposées par le Conseil d'Administration de Pherecydes ont été approuvées, y compris celles relatives à la Fusion.

Le Conseil d'Administration d'Erytech s'est réuni après l'AGM de Pherecydes et a constaté la réalisation de la Fusion. La Fusion a pris effet ce jour et entraîne la dissolution sans liquidation de Pherecydes, étant précisé que la Fusion est, sur le plan comptable et fiscal, rétroactive au 1^{er} janvier 2023.

Ces approbations permettent de créer Phaxiam Therapeutics, un leader mondial de la phagothérapie, pour répondre aux enjeux majeurs de santé publique et de souveraineté européenne.

Les nouvelles actions Phaxiam Therapeutics résultant de la Fusion seront admises aux négociations sur le compartiment C d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0011471135 le 29 juin 2023. Le règlement-livraison des actions nouvelles Phaxiam Therapeutics interviendra le 3 juillet 2023.

Dans l'hypothèse où le nombre d'actions Phaxiam Therapeutics auquel un actionnaire de Pherecydes aura droit ne correspondra pas à un nombre entier d'actions Phaxiam Therapeutics, l'actionnaire recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété pour l'intégralité du solde, d'une soulte en numéraire découlant du prix auquel auront été cédées les actions Phaxiam Therapeutics correspondant par les intermédiaires financiers, dans un délai de trente jours à compter de la plus tardive des dates d'inscription, au compte des actionnaires de Pherecydes, du nombre d'actions Phaxiam Therapeutics attribuées.

Calendrier indicatif du processus de Fusion à l'issue de l'AGM :

Le Conseil d'Administration d'Erytech constatant la réalisation définitive de la Fusion et décidant de l'augmentation de capital correspondante.	Le 23 juin 2023
Publication de l'avis d'Euronext relatif à l'émission d'actions nouvelles en rémunération de la Fusion.	Le 26 juin 2023
Règlement-livraison et admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris des actions nouvelles émises en rémunération de la Fusion.	Le 3 juillet 2023
Enregistrement auprès de la SEC et cotation au Nasdaq des American Depositary Shares (ADS) représentant les actions nouvelles émises en rémunération de la Fusion.	Le 3 juillet 2024

À propos d'ERYTECH

ERYTECH est une société biopharmaceutique qui développe des traitements innovants basés sur les globules rouges pour lutter contre des cancers et des maladies orphelines.

Le 15 février 2023, ERYTECH a annoncé son projet de rapprochement stratégique avec PHERECYDES pour créer un acteur mondial de la phagothérapie. Plus de détails sont disponibles dans le [communiqué de presse](#).

ERYTECH est cotée en bourse sur le marché Nasdaq Global Select Market aux Etats-Unis (symbole : ERYP) et sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (code ISIN : FR0011471135, ticker : ERYP). ERYTECH fait partie des indices CAC Healthcare, CAC Pharma & Bio, CAC Mid & Small, CAC All Tradable, EnterNext PEA-PME 150 et Next Biotech.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.erytech.com

CONTACTS

ERYTECH

Eric Soyer

Directeur Financier et Directeur des Opérations

+33 4 78 74 44 38

investors@erytech.com



NewCap

Mathilde Bohin / Louis-Victor Delouvrier

Relations investisseurs

Nicolas Merigeau

Relations Médias

+33 1 44 71 94 94

erytech@newcap.eu



European Rising Tech
LABEL

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, des prévisions et des estimations concernant les résultats cliniques et les plans de développement d'eryaspase, la stratégie commerciale et réglementaire et les performances futures anticipées d'ERYTECH et du marché sur lequel elle opère. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être identifiées par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, "croit", "anticipe", "s'attend", "a l'intention", "planifie", "cherche", "estime", "peut", "va" et "continue" et d'autres expressions similaires. Toutes les déclarations contenues dans ce communiqué de presse, autres que les déclarations de faits historiques, sont des déclarations prospectives, y compris, sans limitation, les déclarations concernant les attentes d'ERYTECH quant aux effets du transfert de la cotation de ses ADS sur le Nasdaq Capital Market. Ces déclarations, prévisions et estimations sont basées sur diverses hypothèses et évaluations de risques connus et inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs, qui ont été jugés raisonnables au moment où elles ont été faites, mais qui peuvent ou non s'avérer exactes. Les événements réels sont difficiles à prévoir et peuvent dépendre de facteurs échappant au contrôle d'ERYTECH. Par conséquent, les résultats réels peuvent s'avérer matériellement différents des résultats futurs anticipés, des performances ou des réalisations exprimées ou impliquées dans ces déclarations, prévisions et estimations. Les facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence matérielle entre les résultats réels et ceux indiqués dans les déclarations prévisionnelles comprennent, entre autres, les éléments suivants : (1) la réaction du marché au transfert de la cotation des ADS d'Erytech au Nasdaq Capital Market ; (2) l'incapacité à maintenir la cotation des actions d'ERYTECH sur le marché Nasdaq Capital Market et le marché réglementé Euronext ; (3) les changements dans les lois ou réglementations applicables ; (4) la possibilité qu'ERYTECH soit négativement affectée par d'autres facteurs économiques, commerciaux et/ou concurrentiels ; et (5) d'autres risques et incertitudes indiqués de temps à autre dans les dépôts réglementaires d'ERYTECH. Une description plus détaillée de ces risques, incertitudes et autres risques peut être trouvée dans les documents réglementaires déposés par la Société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), dans les documents et rapports déposés par la Société auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC), y compris dans le Document d'Enregistrement Universel 2022 déposé auprès de l'AMF le 28 mars 2023 et dans le Rapport Annuel sur le Formulaire 20-F déposé auprès de la SEC le 23 mars 2023, ainsi que dans les documents et rapports futurs de la Société. Compte tenu de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou à la sincérité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les déclarations prospectives, les prévisions et les estimations ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives. ERYTECH décline toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations pour refléter tout changement dans les attentes d'ERYTECH à cet égard, ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations, prévisions ou estimations sont basées, sauf dans la mesure où la loi l'exige.